

# Le Consommateur du 95

## Association locale UFC Que-Choisir de la Vallée de Montmorency

**Décodez les oeufs  
page 3**



Thaïlande : 10 Bath

**Faites attention  
aux pièces de  
2 Euros !**

Comme les pièces bicolores sont plus difficiles à reproduire que les autres, de nombreux pays les ont adoptées.

Le problème est que certaines ont quasiment les mêmes dimensions que nos pièces de 2€ et qu'elles sont très loin de valoir 2€ (suite page 3)

### S O M M A I R E

**- Information**

**-Décès de notre vice-président**

**- Position**

**-Crédit-revolving**

**-Dépannages rapides**

**-Motion d'AG de mars 2009**

**- Infos et litiges du trimestre**

**-Décodez les oeufs**

**-Fausses pièces de 2 Euros !**

**-Kinésithérapeutes !!!**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre vice-président

**Jean-Pierre LAGUILHOU**

Il a participé au développement de notre association pendant 28 années et, architecte de son état, il s'occupait efficacement de tous les litiges concernant l'habitation.

Les membres actifs de notre association se souviendront de cet homme généreux qui ne comptait ni son temps ni ses deniers lorsqu'on l'appelait pour un conseil.

Les plus intimes d'entre eux se souviendront aussi d'un homme dont l'humour donnait l'impression, parfois, tel que le disait Coluche dans un de ses sketches à propos des Enarques, que l'on ne comprenait plus la question posée après avoir entendu sa réponse !

Notre association est triste ! Nous renouvelons à son épouse, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

# Dépannages rapides encore et toujours...

Ce trimestre 3 personnes sont venues nous trouver pour nous parler de leurs malheurs en matière de dépannage rapide rapidement transformés en arnaque. Certains d'entre vous se diront "ils en ont déjà parlé il n'y a pas longtemps" ! Exact, mais les mises en garde ne semblent pas porter leurs fruits puisque les litiges affluent (une personne par mois, qui ose l'avouer, c'est beaucoup).

Le scénario est toujours le même : vous avez un problème subit qui demande réparation immédiate. Vous paniquez et, au lieu de vous adresser à votre assureur, vous appelez un dépanneur qui sait tout faire à la maison depuis le wc bouché jusqu'à la porte d'entrée qui ne se ferme plus, en passant pas l'électricité qui fait des siennes.

Généralement, malgré votre état de panique, vous choisissez une enseigne "sympathique" du genre "X et fils" qui vous donne l'impression qu'elle existe depuis longtemps. Vous sélectionnez un numéro de téléphone "près de chez vous" qui, en réalité, s'avère correspondre à une plate-forme téléphonique située à trifouillis-les-oies (pour l'une des 3 arnaques du trimestre la plate-forme était à Nice) et... vous êtes satisfait car on vient très rapidement vous porter secours. Et pour cause ! Quand le gogo est ferré il faut vite tendre l'épuisette ! Parole d'arnaqueur.

Ensuite le dépanneur dépanne. Souvent mal mais en tout cas jamais à moindres frais car, le travail effectué, il vous annonce la douloureuse : 1000€ pour un changement de chasse d'eau, 2000€ pour un disjoncteur qui a brûlé... de toute façon vous ne pouvez rien dire sur les prix puisqu'ils sont libres. Par contre il avait obligation légale de vous faire signer un devis AVANT travaux, chose qu'il s'est bien gardé de faire, et pour cause ! Alors il vous le fait signer après, en vous disant de bien écrire en gros que vous l'avez signé avant. Et vous le faites car vous êtes dans un état de stress qui vous interdit d'être lucide. Et puis ça vous étonne d'autant moins qu'en général l'arnaqueur vous dit que l'assurance ne vous remboursera pas en l'absence de cette phrase (ce qui est absolument faux).

Et après ? Après, vous n'avez que vos yeux pour pleurer : comment prouver que vous avez signé après les travaux et non avant ?... et les dossiers affluent dans nos permanences !

## Conseil

Rares sont les assurances habitation qui ne donnent pas un numéro de téléphone à appeler d'urgence en cas de problème : porte d'entrée coincée, disjoncteur électrique hors service, fuite d'eau...

Au lieu de conserver certains prospectus douteux de dépannages rapides, gardez en évidence ce numéro donné par l'assurance. Et conservez-en un double dans votre portefeuille ou



vosre sac à main. En cas de coup dur ça vous évitera peut-être de paniquer et de faire appel à on ne sait quel arnaqueur à l'affût de votre coup de fil !

RC

Suite à certains litiges récents de dépannages rapides, au cours de notre AG du 26 mars 2009 il a été procédé à la discussion et au vote (à l'unanimité) de la motion ci-dessous :

**Afin d'éviter que certaines sociétés n'abusent les consommateurs, l'AG demande au CA de l'UFC Que Choisir Vallée de Montmorency que ce dernier incite les municipalités à faire figurer le RCS des annonceurs dans les publicités de leurs publications municipales.**

Donc nous avons commencé à "inciter" certaines municipalités, comme il est dit dans la motion, et nous vous tiendrons, bien sûr, informés des résultats de nos incitations.

Mais, selon les intérêts en cause, la partie qui s'engage n'est pas gagnée d'avance...

**Faites attention  
aux pièces de 2 Euros !  
(suite de la page 1)**



1 Yeni



La pièce de 10 Baht (Thaïlande) vaut environ 0,21€ et celle de 1 Yeni Turk Liras (Turquie) vaut 0,47€.

Il est évident que si l'on vous rend la monnaie avec de telles

pièces, le moins que l'on puisse dire est que vous vous faites arnaquer !

Doit-on en conclure que les gouvernements de ces pays ont sciemment créé de telles pièces dans le but de nous nuire, comme le prétendent certains sites Internet "politisés" ? Possible, peut-on penser à propos de la Turquie qui a mis sa pièce en circulation après l'entrée en vigueur de l'Euro. Mais alors que dire à propos de la Thaïlandaise dont la pièce est sortie bien avant l'Euro ? Qu'elle anticipait ?

Le mieux est de ne rien dire, de savoir que parmi les centaines de pièces existant dans le monde certaines ressemblent nécessairement aux nôtres et qu'il faut donc faire attention, comme toujours, lorsqu'on vous rend la monnaie. Tout le reste n'est que discussions oiseuses. Il y a assez de vrais problèmes politiques dans le monde sans aller en chercher où il n'y en a sans doute pas !  
Raymond CIMA

Comme vous pourrez le constater sur notre site [www.ufc-ul.org](http://www.ufc-ul.org) dans la rubrique "AG\_2008" les litiges les plus nombreux concernent toujours les fournisseurs d'accès à Internet et la téléphonie mobile.

## Crédit revolving = surendettement garanti

A quand une vraie loi protégeant le consommateur ? Par exemple pourquoi ne met-on pas en place un fichier européen à consulter avant tout octroi de crédit, pour vérifier la solidité financière de l'emprunteur ? Pourquoi ne prononce-t-on pas systématiquement la déchéance des intérêts si l'organisme de crédit consent tout de même un prêt à une personne déjà en difficulté ?

Conseil : préférez le crédit « affecté » à la consommation, pris dans votre banque, au crédit-revolving, cher (**jusqu'à 20% d'intérêts par an !**), proposé sur de nombreux lieux de vente.

Pascal FOUCHE

## DECODEZ LES ŒUFS

Pour vous aider à mieux décrypter le mode d'élevage des poules, la provenance des œufs et le lieu de production, tenez compte des explications qui suivent...

On associe à tort : vente en vrac et petit élevage de plein air. Si vous achetez vos œufs au marché ou sur les étals des supermarchés, assurez vous toujours de leur provenance.

Seule garantie, un geste simple : lire le code sur la coquille. Il vous dira tout sur les conditions de vie de la poule qui l'a pondu.

Ce code est composé de la manière suivante : un premier chiffre suivi de deux lettres puis (ou précédé par) une série de chiffres et lettres



**Le premier chiffre correspond au mode d'élevage :**

0-poules élevées en élevage biologique  
1-poules élevées en plein air. Les poules sont en extérieur avec un bâtiment pour les abriter des intempéries  
2-poules élevées au sol. Les poules sont élevées en liberté dans un bâtiment.

**3-poules élevées en cage dans un bâtiment.** Chaque poule a une surface de vie de la grandeur d'une feuille de papier A4.

**Les deux lettres qui suivent correspondent au pays de production.**

Ex : FR pour la France.

Les lettres et chiffres suivants permettent d'identifier le producteur et le bâtiment de ponte.

Jacqueline DARGNAT

*Oeuf de la photo : poules élevées en plein air en France*

# Kinésithérapeutes !!!

JPB (Enghien) nous écrit : "(...) J'ai suivi 5 séances avec lui [kinésithérapeute] et je n'ai rien payé car il pratiquait le tiers-payant et j'avais un remboursement à 100%. Lorsque j'ai reçu les bordereaux de la Sécurité Sociale, j'ai constaté que le praticien était remboursé de 7 séances.

Quand je l'ai revu je lui ai signalé l'anomalie. Ce à quoi il m'a répondu qu'il ne s'était pas trompé, qu'il avait le droit de compter une séance de plus au titre du bilan et qu'il allait vérifier.

Escomptant que l'erreur serait rectifiée, j'ai refait 5 séances avec lui. Mais lorsque j'ai reçu la feuille de remboursement, j'ai constaté que le kinésithérapeute s'était fait rembourser, pour cette dernière série, 8 séances. (...)

En ce qui concerne la séance comptée 2 fois, sous prétexte d'un bilan qui ne m'a jamais été communiqué, la Sécurité Sociale m'a déclaré que ce n'était pas autorisé.

Écœuré par toutes ces combines, je n'ai plus, après cela, continué les séances de kinésithérapie (...)"

Le témoignage de cet adhérent est édifiant. Y aurait-il arnaque, cette fois-ci, à la Sécurité Sociale et aux mutuelles, avec la complicité parfois involontaire des assurés sociaux qui ne dénonceraient pas ces pratiques douteuses ? Si vous avez constaté de telles dérives, merci de nous le faire savoir car le but de la Sécurité Sociale n'est pas d'améliorer le quotidien de certains personnels médicaux malhonnêtes en agrandissant son "trou" au détriment de tous les assurés !

## LE CONSOMMATEUR DU 95

est édité par

**l'UFC-QUE CHOISIR**

**de la Vallée de Montmorency**

Centre Culturel du Forum  
95210 SAINT GRATIEN  
Association régie par la loi de 1901

Courriel : 1953@ufc-ul.org

Internet : www.ufc-ul.org

Direction: M. CIMA

Trésorerie: Mme DARGNAT

Secrétariat: M. MILLEREUX

Litiges: Mme CIMA  
M. GODDE

Enquêtes M. FOUCHE  
et ceux qui voudront  
bien nous aider !

Dépôt légal à parution  
Numéro tiré à 600 exemplaires par  
nos soins  
Abonnement un an (4 numéros): 4 €  
Gratuit pour les adhérents à jour de  
cotisation

### PERMANENCES LITIGES

Au Centre Culturel du Forum (Saint-Gratien) tous les jeudis de 19h à 19h30 (sauf vacances scolaires)

**Attention !**  
Notre téléphone n'est qu'un "répondeur", **NON** enregistreur.

## BULLETIN D'ADHESION-READHESION ABONNEMENT-REABONNEMENT

Si vous êtes adhérent, ou si vous souhaitez adhérer à l'UFC Vallée de Montmorency, adressez votre chèque à l'ordre de l'UFC au Centre Culturel du Forum 95210 ST GRATIEN

NOM.....

ADRESSE.....

• Don : .....

• Adhésion 1 an : première année : 28€ ; réadhésion : 23€

Par notre intermédiaire, vous pouvez prendre aussi un premier abonnement à "QUE CHOISIR" à tarif réduit :

• 11 numéros + 4 hors série : 49€ au lieu de 62€. **PROFITEZ-EN !**



Etes-vous aussi  
abonnés à  
"Que Choisir" ?